



PACTE MOBILITÉ
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS - BORDEAUX METROPOLE
Un pacte pour la mobilité durable des salariés

PLAN D' ACTIONS 2023 / 2024 / 2025



Plan d'actions

Site : Amédée Saint-Germain, Euratlantique

DOMAINES	CAISSE DES DEPOTS	BORDEAUX METROPOLE	ECHEANCES	MOYENS
GOUVERNANCE	<p>En 2022, présentation à chaque CSSCT Local dans le cadre du point d'information sur le projet immobilier.</p> <p>Bilan annuel en CSSCT Local, pour information, point d'étape sur le PM et plus globalement sur la mobilité</p> <p>Passage en Comité de Direction 2 fois par an</p> <p>Participer aux rencontres relatives à la mobilité organisées par Bordeaux Métropole, la CCI de Bordeaux et l'ADEME dans le cadre du Club de la Mobilité</p> <p>Participation du référent mobilité à un comité de suivi trimestriel pour assurer le suivi des demandes et attentes des 2 signataires du Pacte.</p> <p>Réalisation un bilan annuel des actions menées et participation au COPIL 1 fois par an.</p> <p>Accueil d'un évènement Club de la Mobilité pour la signature du pacte.</p>	<p>Participation à trois comités de suivi annuel de son chargé de projets PMIE et à 1 comité de pilotage annuel</p> <p>Associer les partenaires du Club de la Mobilité (Ademe et CCIBG) au bilan annuel du Pacte</p> <p>Réalisation d'un bilan annuel des actions menées et participation au comité de pilotage de son conseiller délégué à la multimodalité et aux PMIE.</p> <p>Participation à un événement organisé avec Bordeaux Métropole et la Caisse des dépôts permettant de valoriser la signature du Pacte Mobilité</p>	Dès 2023	
ANIMATION	<p>Mobiliser un collaborateur référent mobilité.</p> <p>Mettre à jour le Plan Mobilité dans le cadre du déménagement.</p> <p>Animer le plan de mobilité et suivre l'avancée du Pacte Mobilité (missions du référent mobilité)</p>	<p>Faire bénéficier la CDC du dispositif de conseil en mobilité de Bordeaux Métropole : accompagnement d'un chargé de projet PM dédié au relai technique de la démarche PM</p>	Livrable 1 ^{er} trimestre 2023 (rédaction 2eme semestre 2022)	0,2 ETP pour BM + 0,2 ETP (A partir de septembre) CDC

	<p>Participation du référent mobilité dans le projet immobilier</p> <p>Participer aux futures réunions PMIE et animations mobilité du secteur Euratlantique (Caisse d'Épargne, Allianz, ...)</p> <p>Mettre à jour régulièrement les informations relatives au Plan de Mobilité de la Caisse des Dépôts sur le site pdm.bordeaux-metropole.fr en veillant à la mise régulière du plan d'action et des indicateurs de parts modales associés</p>	<p>Faire bénéficier de façon privilégiée la CDC de l'aide, des outils et de l'expertise apportée par le Club de la Mobilité, notamment dans le cadre de nouveaux outils ou d'expérimentations innovantes</p> <p>Réaliser une enquête et cartographie (avec fiche d'analyse individualisée pour la CDC) dans le cadre d'une démarche de PMIE sur le secteur Euratlantique.</p> <p>Mettre à disposition un outil de dépôt et de diagnostic automatisé des plans de mobilité proposant un conseil en mobilité individualisé aux salariés</p>	<p>2023, 2024, 2025</p> <p>2025</p> <p>Déc 2023</p>	<p>60 000€ pour une enquête PMIE sur le secteur</p> <p>50 000€/an pour l'outil fourni par Wever</p>
<p>SENSIBILISATION</p>	<p>Organiser des animations sur le site et des temps d'information autour des mobilités alternatives mobilisant les animateurs marketing de Bordeaux Métropole et d'autres acteurs de la mobilité du territoire (2 dans l'année : semaine européenne de la mobilité, Challenge de la mobilité...)</p> <p>Déployer le dispositif de Conseil personnalisé en déplacement notamment auprès de l'ensemble des salariés dans le cadre du déménagement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tutos pour l'application « Modalis » - + stands partenaires à partir de janvier) sur RDV (personnalisé) <p>Communiquer sur les modes alternatifs comparant les temps de parcours des différents modes en utilisant le visuel de data visualisation. <i>(Modalis est un excellent outil mis à disposition des collaborateurs et leur permettant de rentrer directement leur</i></p>	<p>Sur proposition du chargé de projets et à raison de 2 animations maximum/an, mobiliser les animateurs marketing et le dispositif de conseil en mobilité de Bordeaux Métropole pour mener des actions collectives et tenir des stands de sensibilisation lors d'animations organisées par la CDC (sous réserve des conditions d'accueil définies par Bordeaux Métropole et en dehors de la période de la semaine européenne de la mobilité)</p> <p>Proposer à la CDC des interventions collectives en distanciel au format webinaire dans la cadre des événements organisés par le Club de la mobilité.</p> <p>Mettre à disposition de la CDC les outils de communication mobilité (ex : guide mobilité dématérialisé)</p> <p>Réaliser et transmettre à la CDC une cartographie de l'offre en transports sur le quartier Euratlantique pour diffusion aux salariés</p>	<p>2022/2023/2024</p> <p>2023</p> <p>Dès 2023</p> <p>Janvier 2023</p> <p>Dès 2023</p>	

	<p><i>adresse précise et de comparer les temps de trajet par mode de déplacement).</i></p> <p><u>Réalisation d'enquêtes mobilité</u> : Possibilité d'avoir un avis ou des exemples de questionnaires de la part de Bordeaux métropole (<i>Notions de conseils / d'accompagnement de Bordeaux métropole</i>)</p> <p><u>Réalisation d'enquêtes cartographie</u> : Partenariat avec le CCI pour la réalisation de l'enquête. Permettre la sortie d'une cartographie (données : Nom de la rue + Commune). Vérification du respect du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et de la politique Caisse des Dépôts.</p> <p>Faciliter et organiser les actions de sensibilisation menées par Bordeaux Métropole.</p>	<p>Proposer un guide mobilité interne à la CDC répondant aux besoins spécifiques des salariés (comparaison des différents modes de déplacements)</p> <p>Engager une réflexion pour former des ambassadeurs de la mobilité parmi les salariés de la CDC afin de les accompagner dans leurs futurs déplacements en modes alternatifs et de les informer sur la stratégie mobilité développée sur le territoire par Bordeaux Métropole.</p>	<p>Dès 2023</p> <p>Dès 2023</p>	
<p>COMMUNICATION</p>	<p>Communiquer sur les actions du Pacte Mobilité dans les supports de communication internes de la CDC (NEXT, Communauté nouveaux arrivants, intégration dans le onboarding)</p> <p>Elaborer un plan de communication interne sur la mobilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Privilégier la communauté ' Se Déplacer ' et sa newsletter bimensuelle à destination de l'ensemble des abonnés - Promouvoir la communauté « Se Déplacer » - Créer une communauté ambassadeurs mobilités (covoitureurs, vélotaffeurs...) - Mettre en place des écrans dans le hall d'entrée qui pourront afficher les horaires des différentes lignes de bus et tram - Communiquer sur l'application « Modalis » - Communiquer sur l'application « GEOVELO » <p>Concertier avec Bordeaux Métropole sur la communication auprès des médias (communiqué de presse, ...)</p>	<p>Valoriser le Pacte Mobilité dès sa signature en lien avec les partenaires du Club de la Mobilité et communiquer sur la démarche d'évaluation chaque année (Charte des Mobilités, Club de la mobilité...)</p> <p>Définir avec la CDC, la communication auprès des médias (communiqué de presse, ...)</p> <p>Relayer les demandes d'info pour les kits nouvel arrivant auprès de TBM</p>	<p>Dès 2023</p>	

	Distribution d'un kit nouvel arrivant (infos TBM, SNCF, plan du quartier...)			
TRANSPORTS EN COMMUN	<p>Informier régulièrement les salariés sur la prise en charge partielle par la CDC des abonnements aux transports en commun et notamment auprès des nouveaux arrivants.</p> <p>Communiquer sur le forfait mobilité durable</p>	<p>Informier la CDC régulièrement des évolutions du réseau de transports en commun dans le quartier de la gare St Jean (modifications itinéraires, arrêts, fréquences...).</p> <p>Relayer auprès des services métropolitains et de TBM les demandes relatives aux mobilités en commun exprimées par la CDC</p> <p>Promouvoir l'usage des TC en accompagnant les actions de communication interne de la CDC, notamment avec l'appui de l'équipe marketing</p>	<p>Dès 2023</p> <p>2023,2024</p> <p>Dès 2023</p>	
	Tram et bus du réseau TBM	<p>Favoriser l'adhésion des salariés au Cité Pass Salariés, prise en charge de 80%</p> <p>Communiquer sur l'offre du réseau TBM</p> <p>Transmettre à Bordeaux Métropole les remontées de terrain de ses salariés usagers des transports en commun sur l'ensemble du réseau TBM après analyse de la pertinence > Réfléchir sur la mise en place d'un comité 'utilisateurs'</p> <p>Lancer une réflexion de mise à disposition des personnels de la documentation « mobilité » (fiches horaires bus et tram, plan de réseaux TBM) au niveau des différents accueils du site. (Présentoirs et écrans d'affichage)</p>	<p>Faire bénéficier les salariés de la CDC du Cité Pass Salariés avec un tarif privilégié via TBM</p> <p>Améliorer l'accessibilité des arrêts et les piétons dans le cadre du Schéma d'accessibilité programmé</p> <p>Améliorer l'information sur le réseau TBM au sein des sites en lien avec TBM</p> <p>Informier sur la mise en place du futur réseau septembre 2023 (nouvelle DSP) et sur la tarification solidaire.</p>	<p>Dès 2023</p> <p>Dès 2023</p> <p>Dès 2023</p>

<p>Train TER</p>	<p>Promouvoir le TER auprès des salariés lors d'évènements</p>	<p>Relayer les informations issues des études menées par la Région et Bordeaux Métropole pour l'amélioration de la desserte Ter du territoire (RER Métropolitain).</p> <p>Communiquer sur les temps de trajets proposés par le RER métropolitain, les correspondances et dessertes possibles sur le territoire métropolitain</p>	<p>Dès 2023</p> <p>Dès 2023</p>	
<p>VELO et AUTRES</p>	<p>Travailler sur l'aménagement du local vélo pour accès facilité à l'ensemble des engins (vélo allongé, cargo, trottinette, gyropode, etc.)</p> <p>Communiquer sur le forfait Mobilité Durable, prêt vert Mission sociale Groupe (MSG)</p> <p>Communiquer sur le plan vélo métropolitain et les actions</p> <p>Convention de partenariat avec Vélocité en cours de renégociation</p> <p>Promouvoir le Vélo à assistance Electrique (VAE) à travers les prêts qui sont proposés par le service logistique (article sur la communauté, ...)</p> <p>Créer un groupe de cyclistes pour tester des itinéraires vélo autour du site et transmettre ces remontées de terrain à Bordeaux Métropole</p> <p><i>Communiquer sur l'application « GEOVELO »</i></p>	<p>Faire bénéficier les agents de la CDC de la subvention VAE, vélos pliants et cargos (sous réserve d'éligibilité)</p> <p>Être à l'écoute de la CDC et continuer à les associer dans le cadre des réflexions sur les aménagements cyclables du plan vélo.</p> <p>Etudier la faisabilité des demandes d'entretien, sécurisation et aménagements cyclables remontées par la CDC via ses ambassadeurs vélo en lien avec les attentes formulées sur ce point par les autres entreprises du PMIE Euratlantique. L'avancement du suivi des attentes sur ce point sera évoqué lors de chaque comité de suivi.</p>	<p>Dès 2023</p>	<p>3ème Plan Vélo de BM voté en septembre 2021</p>
<p>PIETON</p>	<p>Promouvoir les modes doux et l'activité physique et sensibiliser aux bienfaits sur la santé et le plan 'Marche' de BX Métropole</p> <p>Être force de proposition sur les itinéraires piétons à proximité du site</p> <p>S'assurer de l'accessibilité du bâtiment dès les premiers mois notamment pendant la phase travaux du quartier.</p>	<p>Prendre en compte les demandes de la CDC et étudier leur faisabilité technique et financière dans le cadre des réflexions sur les aménagements piétons (plan piéton)</p> <p>Associer la CDC aux réflexions sur le Plan d'Accessibilité Voirie (PAVE)</p> <p>Maintenir la propreté et la sécurité des aménagements piétons</p>	<p>Dès 2023</p>	<p>Plan marche voté en 2021 avec un budget de 30000€ sur 5 ans sur la Métropole.</p>

COVOITURAGE	<p>Promouvoir le covoiturage dynamique et intermodal : Karos, Klaxit, 6 places de covoiturage identifiées dans le parking du futur bâtiment</p>	<p>Informez la CDC des évolutions en termes de covoiturage dynamique et intégration d'un outil de partage de trajets dans l'outil Wever</p> <p>Appuyez la CDC dans la mise en œuvre de speed datings covoiturage</p> <p>Indiquer et informer sur les « voies covoiturages » présentes en métropoles</p>	<p>Dès 2023</p> <p>Dès 2023</p> <p>Dès 2023</p>	
VEHICULES ELECTRIQUES	<p>5 places véhicules électriques + 20 pré-équipées dans le parking du bâtiment CDC</p> <p>Informez et communiquez sur la mise en œuvre de la réglementation concernant les ZFE.</p>	<p>Informez la CDC sur la mise en œuvre de la zone à Faible Emission (ZFE) qui sera mise en place au plus tard le 31 décembre 2024 et sur les mesures d'accompagnement proposées (aide à l'acquisition de véhicules propres...)</p>	<p>Dès 2023</p>	
TELETRAVAIL	<p>La crise sanitaire a basculé nos modes de travail. 85 % des agents ont opté pour du télétravail de 1 jour flottant (de 45 j/an à 3 jours fixes par semaine).</p> <p>La CDC proposera aux agents l'abonnement télétravail (SNCF)</p>		<p>Dès 2023</p>	

A Bordeaux, le.....

Pour la Caisse des Dépôts et Consignations,

A Bordeaux, le.....

Pour Bordeaux Métropole,

Le Président,

Alain Anziani